



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Éducation à la sexualité : assurer la transparence et la neutralité

Question écrite n° 9693

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les nombreuses incertitudes entourant la mise en œuvre, à la rentrée 2025, du nouveau programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS). Alors que plusieurs millions d'élèves effectuent leur rentrée, des zones d'ombre demeurent sur l'organisation concrète du dispositif, sa préparation et son pilotage. Selon le Syndicat de la famille, persiste notamment un manque de transparence sur le nombre d'enseignants volontaires, la formation proposée, les critères d'agrément des associations et les modalités d'intervention en classe, points qui n'auraient pas été clarifiés lors de la conférence de rentrée ministérielle. Le même organisme relève, par ailleurs, des fragilités du programme (inadéquation à l'âge de certains publics, traitement insuffisant de la pornographie, du harcèlement et des réseaux sociaux) ainsi que l'introduction d'éléments idéologiques (opposition des sexes, banalisation de l'« identité de genre »), le tout sans réelle association des parents d'élèves. Dans ce contexte, elle lui demande, d'une part, quand et sous quelle forme seront rendus publics l'intégralité des contenus par tranches d'âge, le référentiel de formation, les critères d'agrément et la liste des intervenants, le calendrier de déploiement, les moyens alloués et les taux de couverture prévus ; d'autre part, quelles garanties concrètes et vérifiables seront mises en place pour informer et associer les parents en amont, assurer la neutralité et la liberté de conscience, adapter les séances à l'âge des élèves, lutter contre la pornographie et le cyberharcèlement et évaluer le dispositif (indicateurs publiés, audits et traitement des signalements).

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Lelouis](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9693

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2025](#), page 7924